

RAPPORT POST-MORTEM INONDATIONS DU PRINTEMPS 2017

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Maire : Normand Marinacci

Publié en mars 2018



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
MOT DU MAIRE	3
PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ POST-MORTEM	4
DATES DES RÉUNIONS DU COMITÉ	4
INTERVENANTS RENCONTRÉS	5
FAITS SAILLANTS	6
RECOMMANDATIONS DU COMITÉ POST-MORTEM ET DE LA DIRECTION DE L'ARRONDISSEMENT	7
BIBLIOGRAPHIE	11
ANNEXE 1: GUIDE DU CITOYEN	13
AVANT L'INONDATION.....	16
PENDANT L'INONDATION	19
APRÈS L'INONDATION	23
ANNEXE 2 : CARTES GÉOGRAPHIQUES DES BASSINS	26
ANNEXE 3 : RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE	28



MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens,

Les inondations du printemps 2017 ont éprouvé notre communauté. Malgré toutes les difficultés, les citoyens sinistrés ou non, avec l'aide des instances, ont démontré beaucoup de solidarité. Suite à ces événements, j'ai pris la décision de former un comité post-mortem afin de tirer des leçons de cette crise. Compte tenu des changements affectant notre planète, nous avons décidé de mettre de l'avant des mesures de prévention pour l'avenir.

Le rapport que vous lirez est le fruit de recherches, de consultations d'experts, de rencontres avec les membres du comité, les citoyens et la direction de notre arrondissement. Nous nous étions fixés comme objectif de tracer un portrait concret de la situation, basé sur des expériences vécues. Ainsi nous avons rassemblé des recommandations pertinentes qui, nous l'espérons, sauront guider nos actions advenant une autre crise.

J'en profite pour remercier les membres du comité post-mortem et la direction de l'arrondissement pour leur excellent travail.

En terminant, je vous rappelle qu'il vous appartient de veiller à la protection de votre propriété. L'arrondissement et ses instances seront là pour vous supporter, comme toujours.

Ensemble, préparons-nous!

A handwritten signature in blue ink that reads "N. Marinacci".

Normand Marinacci, LL.L.
Maire d'arrondissement
L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève
Mars 2018

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ POST-MORTEM

Tom Orthwein, citoyen Croissant Barabé

Jacky Falardeau, citoyen rue Joly

Nancy Franceschini, bénévole & représentante du Parc Wilson

Normand Daigneault, citoyen du Parc Wilson

Julie Rolland, Franck David, citoyens de Sainte-Genève

Geneviève Delisle, citoyenne rue Paquin, représentante de L'Île-Mercier

Geneviève Labrosse, représentante rue Jean-Yves & Ste-Genève

Normand Marinacci, maire de l'arrondissement IBSG

DATES DES RÉUNIONS DU COMITÉ

- 12 juillet 2017
- 17 août 2017
- 14 septembre 2017 (rencontre avec les partenaires)
- 20 octobre 2017
- Consultation publique 31 janvier 2018
- Autres consultations et séances de travail avec des membres externes

INTERVENANTS RENCONTRÉS

Mme Patricia Clavet, responsable de la gestion des bassins limitrophes
**Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques.**

Mme Isabelle Michel, conseillère en sécurité civile
Ministère de la Sécurité publique

Mme Marie-Josée Garant
Centre de la Sécurité civile de Montréal

M. Marc-André Rémillard
Sécurité industrielle pour Hydro-Québec

M. Ouali Fodil
Relation avec les milieux pour Hydro-Québec

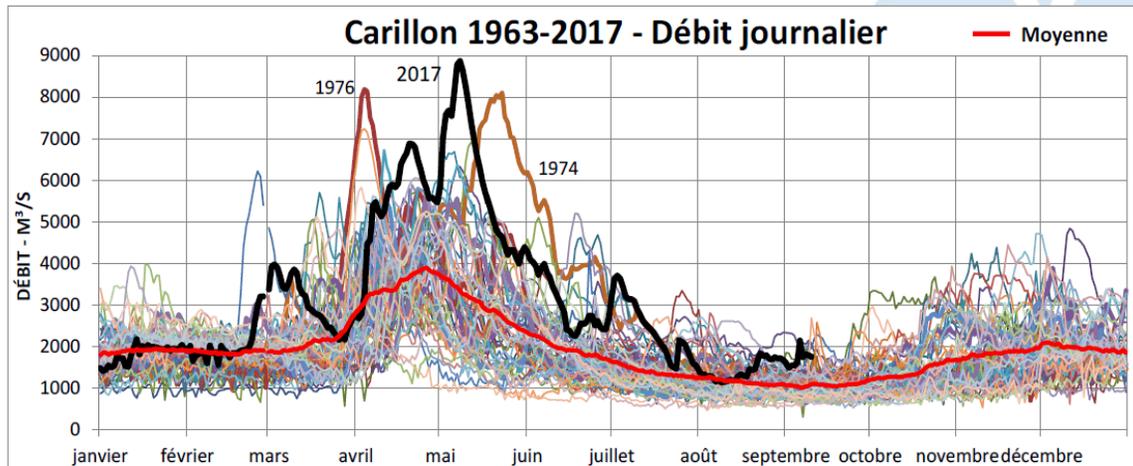
M. Marc-André Wilson
Capitaine pompier

M. Pierre-Marc Rondeau
Gestion hydraulique pour Hydro-Québec

*Consultation de documents de référence : Voir bibliographie en annexe

FAITS SAILLANTS

Barrage de Carillon – 2017



- Plus de 333 résidences touchées
- Un niveau d'eau en constante augmentation
- Des refoulements d'égout
- Des palettes de sacs de sable distribués
- Plus de 100 employés travaillant 16 h / jour
- Plus de 200 bénévoles mobilisés
- Des dizaines de résidences évacuées
- Des millions de dollars investis
- Demandes accrues et continues de palettes de sacs de sable
- Problématique d'eau potable et d'eau courante
- Afflux d'appels de citoyens au 311
- Stations de pompage en forte demande
- Soutien psychologique sollicité par des résidents
- Voie du pont vers l'île Mercier fermée. Circulation en alternance

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ POST-MORTEM ET DE LA DIRECTION DE L'ARRONDISSEMENT

AVANT L'INONDATION :

1. Répertorier les informations et contacts des citoyens de chaque résidence en zones inondables
2. Avoir à disposition des sacs de sable (déjà remplis) afin de gagner du temps et éviter des accidents lors de l'ensachage.
3. Distribuer à chaque citoyen des zones inondables un guide précisant le matériel à se procurer, un plan d'urgence en 3 étapes, des actions à poser afin de se protéger et des recommandations en cas d'évacuation de la résidence.
4. Identifier les secteurs à sécuriser en priorité en se basant sur l'historique et les cartes de zones inondables mises à jour.
5. Multiplier les tests ponctuels sur les stations de pompage afin de s'assurer de leur bon fonctionnement en tout temps.
6. Surveiller le niveau de l'eau en mettant des règles bathymétriques afin que les citoyens puissent suivre sa progression.
7. Rendre accessibles des capsules vidéos pour que les gens puissent voir comment bâtir une digue et un muret de sacs de sable.
8. Prévoir l'ouverture d'une ligne-sinistre où seront dirigés tous les appels d'urgence en lien avec la crue et préparer au besoin des messages d'accueil dans le système automatisé pour désengorger la ligne du 311.
9. Trouver une entente ou une stratégie d'entraide concertée et connue de toutes les parties prenantes (arrondissements, villes liées, services centraux compétents, forces armées canadiennes, Sécurité publique, Sécurité incendie de Montréal, organismes communautaires et fournisseurs locaux), laquelle identifie la liste des ressources matérielles et logistiques immédiatement mobilisables en cas de sinistre.
10. Faire une page Facebook pour les citoyens incluant des liens importants et de l'information claire et continue en lien avec les prévisions météorologiques, entre autres. (facebook.com/inondationsibsg)

11. Nommer un employé de l'arrondissement (EA) responsable de la gestion des bénévoles et un bénévole (BE) responsable de secteur géographique :
 - A. Aide aux citoyens pour la construction d'une digue et la préparation de leur terrain (BE)
 - B. Transmission de l'information (BE)
 - C. Distribution des sacs de sable par priorité (BE,EA)
 - D. Distribution de nourriture s'il y a lieu (EA)
 - E. Ouverture d'un centre d'hébergement et de gestion des bénévoles (EA)
12. Acquérir une ou des embarcations pour l'arrondissement afin de faciliter la circulation des employés ou des citoyens sur l'eau, le cas échéant.
13. Établir un lien de communication avec les services de police afin de favoriser rapidement une circulation fluide.
14. Déterminer des espaces de stationnement de proximité et assurer un service de navette pour les sinistrés et les bénévoles.
15. Déterminer un endroit pour l'ensachage à l'Île-Bizard et à Ste-Geneviève. Dans le même ordre d'idées, assurer une mise en sac uniforme ainsi que des attaches efficaces et sécuritaires.
16. Former un maximum de bénévoles pour aller aider les sinistrés dans le besoin.
17. Avoir des bottes de type « pêcheur » en quantité suffisante pour les employés et certains bénévoles. Recommander également aux citoyens touchés de s'en procurer.
18. Préparer la distribution de palettes de sacs de sable (selon les priorités et les secteurs) dès que l'arrondissement déploie ses mesures d'urgence.



PENDANT L'INONDATION :

1. Assurer une bonne communication avec les sinistrés via le panneau publicitaire, Facebook (facebook.com/mairemarinacci facebook.com/MTLibsg), par courriels (via l'infolettre de l'arrondissement), par téléphone et le cas échéant par la distribution d'avis aux résidents des secteurs touchés.
2. Informer rapidement les citoyens de tout avis d'ébullition d'eau.
3. Confectionner une liste des bénévoles et de partenaires à jour : académie de pompier, John Abbott (technique policière), scouts, associations sportives...
4. Maintenir le centre socioculturel comme lieu d'hébergement.
5. Avoir un bureau ou un point de service de la Croix-Rouge à l'Île-Bizard.
6. Faire venir rapidement une équipe du Ministère de la Sécurité publique (MSP) afin d'enclencher le processus des demandes s'il y a un programme d'aide disponible.
7. Prévoir un système de communication par walkie-talkie pour le maire, les conseillers et les responsables de secteurs.
8. Assurer une gestion efficace des ordures (pendant et après).
9. Assurer une surveillance accrue des maisons évacuées.
10. Vérifier l'état des routes dans les secteurs les plus à risque et informer rapidement les citoyens des circuits alternatifs de circulation.
11. Sensibiliser les citoyens et utilisateurs de machinerie (ou transport aquatique), à circuler avec précaution afin d'éviter les vagues sur les terrains qui mettraient en danger les digues.
12. Multiplier les visites des élus dans les zones les plus touchées pour rassurer les citoyens et prendre la mesure de la situation sur le terrain.
13. Ajouter des toilettes chimiques



APRÈS L'INONDATION :

1. Répertorier les nouvelles adresses ainsi que les numéros de téléphone des citoyens évacués.
2. S'assurer que toutes les informations utiles provenant de l'arrondissement ou de ses partenaires soient immédiatement communiquées aux citoyens via les moyens déjà énumérés.
3. Prévoir une liste d'objets à apporter avant de quitter la maison, le cas échéant.
4. Recenser et documenter les besoins de chaque citoyen.
5. Aider les sinistrés durant leur période de récupération avec le soutien des bénévoles.
6. Fournir une liste d'entrepreneurs certifiés et de compagnies de décontamination.
7. Offrir de l'aide psychologique rapidement.
8. Assurer la disponibilité de conteneurs pour une période de temps suffisante et maintenir l'accès au garage municipal pour les sinistrés.
9. Faire connaître la procédure de demandes de réclamation.



BIBLIOGRAPHIE

Rapport de la Sécurité civile de Montréal, février 2018

www.securitepublique.gouv.qc.ca

La nature ne pardonne pas - Sécurité Publique

<https://geoegl.msp.gouv.qc.ca>

www.hydrometeo.net

www.donneesquebec.ca

www.rivieredesoutaouais.ca

www.cehq.gouv.qc.ca

<https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-richesses-naturelles-et-des-forets>

Gouv. du Canada - Préparez-vous: <https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/hzd/flds-fra.aspx>

<https://www.opg.com/generating-power/hydro/ottawa-st-lawrence/Pages/eastern-ontario.aspx>

Sécurité publique QC - Surveillance crue des eaux :

https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/adnv2/tableau-region-simple.php?id=13&type_rapport=ADMIN

www.rivieredesoutaouais.ca

Urgence Québec - Inondations: <http://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/fr/situation-urgence/Pages/Inondation.aspx>

Sécurité Publique - Après inondation :

www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/publications/pluies_abondantes/que_faire_inondations.pdf

Gouv. Canada - Après inondation : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/nettoyage-apres-inondation-gardez-tete-qualite-air-interieur.html>

Croix Rouge : - Guide après inondation

<http://www.croixrouge.ca/crc/documentsfr/Guideretablissement-a-la-suit-inondation.pdf>

<https://www.preparez-vous.gc.ca>

Hydro-Québec - Inondation et sécurité: <http://www.hydroquebec.com/electricite-et-vous/travaux-lignes-securite/lignes-distribution/inondation-securite-electrique.html>

Puits artésiens - Après inondation :
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/#desinfection>

Urgence Qc: <http://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/fr/situation-urgence/Pages/Inondation.aspx>

RBQ - Choisir un entrepreneur pour les travaux :
<https://www.rbq.gouv.qc.ca/citoyen/construire-ou-renover/faire-affaire-avec-un-entrepreneur-licencie/choisir-un-entrepreneur-licencie.html>

Politique de la protection des rives, du littoral et des plaines inondables :
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-interpretationPPRLPI.pdf>

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

ANNEXE 1 : GUIDE DU CITOYEN

INONDATIONS

L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE



LA PRÉVENTION AU CŒUR DE L'ACTION

GUIDE DU CITOYEN

 /inondationsibsg

Les inondations printanières 2017

Les inondations printanières de 2017 ont touché des centaines de résidences, causé des refoulements d'aqueduc et d'égout et mobilisé une centaine d'employés de l'arrondissement en plus de 200 bénévoles. Des dizaines de résidences ont été évacuées et des millions de dollars investis du fait de l'augmentation constante du niveau d'eau. Nous avons préparé pour votre bénéfice, le document suivant afin de vous aider à protéger votre résidence et votre famille en cas de futures inondations. Prenez note que ce guide vous est remis à titre informatif, vous devez l'adapter à votre situation.

POURQUOI?	Gonflement des rivières, conditions météorologiques (pluies abondantes, fonte rapide des neiges).
QUAND?	Généralement entre le début avril et la fin mai.
QUOI VÉRIFIER?	Les règles bathymétriques installées dans certains secteurs inondables de l'arrondissement. Une sonde hydrométrique opérée par hydro météo vous permet de suivre l'évolution de la crue des eaux à l'adresse suivante : Lac des Deux Montagnes - MSP
QUOI SAVOIR?	Lac des Deux-Montagnes <ul style="list-style-type: none">• Le seuil d'inondation mineure est établi à 23,3 m• La cote d'inondation 2 ans est à 23,41 m• La cote 20 ans est à 24,19 m• La zone 100 ans est à 24,52 m
OÙ S'INFORMER?	La page Facebook /inondationsibsg , facebook/MTLibsg , facebook.com/mairemarinacci . Vous y trouverez de l'information continue. Le site de l'arrondissement : www.ville.montreal.qc.ca/ibsg ou par courriel : arribsg@ville.montreal.qc.ca

AVANT L'INONDATION

Dès le mois de mars de chaque année, l'arrondissement procède à la vérification de ses ressources et effectifs afin d'être prêt à faire face à une inondation. Des règles bathymétriques seront installées à certains points critiques des principaux secteurs touchés afin que les citoyens puissent suivre visuellement la variation des niveaux d'eau. En tant que citoyen, l'arrondissement vous rappelle que **la responsabilité individuelle est la clé d'un véritable succès.**

Voici quelques actions que vous pouvez poser pour être prêt.

Que ce soit une inondation, un feu ou une autre catastrophe, il est important de dresser un **inventaire de vos biens**. Vous pouvez faire une liste, prendre des photos ou même une vidéo. Un tel inventaire pourrait grandement vous faciliter la tâche advenant une réclamation à faire auprès de votre assureur ou de tout autre organisme gouvernemental.

TROUSSE D'URGENCE

Chaque résidence devrait être munie d'une trousse d'urgence permettant à ses habitants de subvenir à leurs besoins sans sortir pour une durée d'au moins 72 heures.



Assemblez-en une!

Liste de vérification pour une trousse d'urgence de base :

- Eau — deux litres d'eau par personne par jour (y compris des petites bouteilles)
- Aliments non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés (remplacez l'eau et les aliments chaque année)
- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Radio à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Trousse de premiers soins
- Clés supplémentaires pour la voiture et la maison
- Argent comptant, chèques de voyage et monnaie
- Documents importants de la famille, tels que vos pièces d'identité, vos documents d'assurance et vos relevés bancaires
- Guide du plan d'urgence – conservez-en une copie dans votre trousse, ainsi que les coordonnées importantes (<https://www.preparez-vous.gc.ca/>)
- Bougies, allumettes ou briquet
- Vêtements et chaussures de rechange pour tous les membres de la famille
- Sac de couchage ou couverture pour tous les membres de la famille
- Articles de toilette et d'hygiène personnelle
- Désinfectant pour les mains, papier hygiénique et sacs à ordures
- Carte téléphonique prépayée, chargeur pour téléphone mobile
- Aliments et fournitures pour animaux
- Préparation pour nourrissons, aliments et fournitures pour bébés
- Activités pour les enfants, tels que des livres, des casse-tête ou des jouets
- Médicament sur ordonnance, matériel médical
- Ustensiles, assiettes et tasses
- Eau de Javel ou comprimés pour purification de l'eau
- Outils de base (marteau, pinces, clé, tournevis, gants de travail, couteau de poche)
- Petit réchaud à combustible et combustible
- Sifflet (pour attirer l'attention)
- Argent comptant
- Ruban adhésif électrique

BAC D'URGENCE

Pendant une inondation, il est important d'être prêt. Pour ce faire, il y a plusieurs choses à se procurer. Voici une liste d'items que nous vous conseillons d'avoir sous la main avant d'atteindre le niveau d'une inondation mineure (à adapter selon vos besoins) :

- 1 pompe 2''
- 1 tuyau
- Pompes à coussins (une pompe par margelle si applicable)
- 5 cordes d'extension
- 1 boîte de sacs de poubelle
- 1 boîte de sacs Ziploc
- 2 lampes de poche munies de piles
- Génératrice (toujours placer la génératrice à l'extérieur de la maison)
- Perceuse
- 4 contenants ronds (genre chaudière de chlore) pour mettre dans chaque margelle.
- 1 poubelle de plastique
- 1 pelle ronde
- 20 boîtes de type déménagement ainsi que du ruban adhésif
- 20 briques (pour élever les meubles)
- Plywood traité (pour chacune des fenêtres)
- Plywood traité pour la descente de sous-sol s'il y a lieu
- Quelques morceaux de bois 2 X 4
- Bidons d'essence
- Bombonne de propane pleine
- Radio portative à batteries

PENDANT L'INONDATION

L'ENCLENCHEMENT DES MESURES D'URGENCE

Concrètement pour les citoyens, l'enclenchement des mesures d'urgence commence par la distribution de sacs de sable (pour ceux qui n'en ont pas) et de polythène par l'arrondissement, l'installation de ballons dans les égouts pluviaux et des pompes municipales.

Ensuite, un responsable bénévole sera attiré à différents secteurs suivant le déclenchement des mesures d'urgence. En coordination avec l'arrondissement, cette personne veillera à la distribution efficace et prioritaire des sacs de sable, au recensement des besoins des citoyens, à la gestion de la distribution des ressources et au déploiement des bénévoles chez les citoyens.

En plus du 311, deux lignes directes d'urgence (514-620-6035 ou le 514-620-3098) seront mises en fonction pour assurer une communication plus efficace pour les citoyens. Ces numéros seront publiés par les canaux préalablement mentionnés.

PLAN D'URGENCE EN TROIS ÉTAPES

Nous vous proposons un plan d'urgence en trois étapes détaillées ainsi que les actions à poser pour chacune d'elles.

PLAN A

Protéger sa maison.

PRÉPARATION	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Commander des sacs de sable<input type="checkbox"/> Sortir le bac d'urgence<input type="checkbox"/> Préparer le sac d'urgence<input type="checkbox"/> Regrouper les papiers importants<input type="checkbox"/> Bloquer les conduites d'égout, la toilette, la douche et le lavabo ou fermer l'eau<input type="checkbox"/> Libérer le sous-sol<input type="checkbox"/> Monter les meubles du sous-sol sur des briques et mettre des ballons dans la sortie d'eau<input type="checkbox"/> Monter meubles et boîtes aux étages supérieurs<input type="checkbox"/> Enlever tous les produits nocifs et nettoyeurs<input type="checkbox"/> Démontez la fournaise<input type="checkbox"/> Démontez le purificateur d'eau<input type="checkbox"/> Remplir les bidons d'essence<input type="checkbox"/> Préparer plan B	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Ramasser les meubles, jouets, accessoires dans la cour<input type="checkbox"/> Installer la digue de sacs de sable<input type="checkbox"/> Enlever les panneaux de la clôture afin de construire une digue efficace<input type="checkbox"/> Creuser les trous dans les margelles et installer les pompes<input type="checkbox"/> Creuser un trou dans l'entrée arrière<input type="checkbox"/> Mettre du silicone et des planches de bois autour des fenêtres<input type="checkbox"/> Rendre étanches les portes et fenêtres du sous-sol<input type="checkbox"/> Mettre des sacs de sable autour des fenêtres<input type="checkbox"/> Mettre un ballon dans la sortie d'eau<input type="checkbox"/> Sécuriser tous biens ou objets sur votre propriété pouvant être déplacés ou emportés par la crue (poubelle, bac de recyclage, bois de chauffage, ...)

PLAN B

Installer la ou les pompes requises pour empêcher l'eau de s'accumuler dans votre sous-sol ou même d'atteindre votre rez-de-chaussée.

PRÉPARATION	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Élever la génératrice sur des palettes devant la fenêtre <u>à l'extérieur</u><input type="checkbox"/> Installer la ou les pompes et les tuyaux<input type="checkbox"/> Préparer les valises de chaque membre de la famille avec TOUS les vêtements et aller les porter à un endroit sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Mettre une planche de bois sur la porte-patio et protéger les fenêtres<input type="checkbox"/> Mettre un plastique et des sacs de sable devant la porte d'entrée<input type="checkbox"/> Barrer le cabanon<input type="checkbox"/> Mettre un ballon dans la sortie d'eau

PLAN C

Sécuriser et évacuer la maison.

PRÉPARATION	ACTIONS
<input type="checkbox"/> Faire fermer l'électricité et le gaz. <input type="checkbox"/> Fermer toutes les fenêtres.	<input type="checkbox"/> Prendre le sac d'urgence.* <input type="checkbox"/> Barrer toutes les portes et fenêtres.

* Le sac d'urgence pourrait contenir les effets suivants dans un sac ziploc :

- Cellulaire et chargeur
- Les clés d'auto
- Portefeuille
- Médicaments
- Crème à main
- TOUTES les factures (essence, pompes, tuyaux...)
- Contrat d'assurance
- Lettre de refus ou d'acceptation de couverture des assurances
- Preuve de résidence de chaque personne (bulletin pour les enfants, permis de conduire pour les adultes, passeports...)
- Comptes de taxes
- Liste détaillée des pertes et biens
- Liste des numéros de téléphone importants
- Vêtements et effets personnels pour quelques jours

Informez l'arrondissement de votre départ (remplir le formulaire), Hydro-Québec pour l'électricité, chauffage (gaz, huile), vos assurances et tous autres fournisseurs.

APRÈS L'INONDATION

Lorsque l'eau est retournée dans son lit, il y a plusieurs éléments à prendre en considération avant de réintégrer son domicile ou même pour protéger sa résidence inhabitable.

Avant de réintégrer votre domicile, assurez-vous que :

- vous avez l'autorisation d'Hydro-Québec, Gaz métropolitain ainsi que les autres autorités;
- votre structure est sécuritaire;
- l'eau est potable avant de la consommer;
- votre réseau d'égout et vos salles de bain sont fonctionnels;
- vous prenez les mesures requises si vous avez une fosse septique ou un puit artésien;
- vous portez des chaussures appropriées (bottes de pluie ou de construction);
- vous suivez correctement les recommandations de votre compagnie de chauffage;

Rapidement :

- Prendre des photos et/ou vidéos des dommages
- Retirer tous les matériaux ayant été en contact avec l'eau souillée
- Vérifier la présence de moisissures, champignons
- Procéder à la désinfection de chaque pièce ayant été en contact avec l'eau
- Installer des déshumidificateurs
- Jeter la nourriture si vos appareils ont été arrêtés ou si celle-ci est entrée en contact avec l'eau
- Sécuriser votre terrain extérieur (remplir les trous, retirer les déchets...)
- Faire analyser l'eau si vous avez un puits artésien.

NUMÉROS UTILES

Arrondissement l'Île-Bizard Ste-Geneviève :

311, 514-620-6035, 514-620-3098

Hydro-Québec : 1-800-790-2424

Gaz Métropolitain : 1-800-361-8003

LIENS IMPORTANTS

Brochure « En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêts? »

↳ <http://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/fr/situation-urgence/Pages/Inondation.aspx>

Que doit-on faire après des pluies abondantes et des inondations?

↳ <https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/hzd/flds-ftr-fr.aspx>



Modifications aux résidences suite à l'inondation 2017

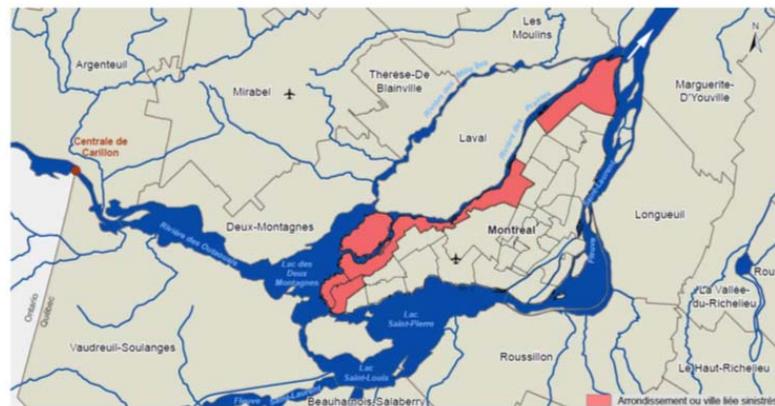
Voici quelques exemples de modifications que des résidents ont apportées à leurs résidences suite aux inondations.

- Achat d'une génératrice
- Ajout d'une prise 30 AMP au RDC
- Élévation des installations électriques au sous-sol
- Ajout d'un panneau électrique pour les pompes
- Ajout d'une cuve à pompes submersibles ou l'agrandissement de celle-ci
- Achat de pompes supplémentaires
- Digues portatives
- Achat de contreplaqué et silicone
- Réparation des fissures dans la fondation
- Achat de rouleaux de polythène
- Ajout d'un "gate valve" ou double-clapet sur l'égoût dans la maison
- Étude de la possibilité de rehaussement de terrain avec des barrières végétales



Cartes géographiques des bassins

Carte des bassins versants vers Montréal (Source : Hydro-Québec) et plan géographique du Lac des Deux Montagnes (Source : Ville de Montréal)



ANNEXE 3 : Rapport de la direction de l'arrondissement l'Île-Bizard-Sainte-Genève



CRUE DES EAUX POST-MORTEM

SOMMAIRE

1- ÉTAT DE LA SITUATION



2- ACTIONS MISES EN ŒUVRE



3- ÉVALUATION



4- RECOMMANDATIONS



ÉTAT DE LA SITUATION

En avril 2017, de fortes précipitations sont tombées dans la province du Québec. Environ 500 maisons ont été inondées dans le nord de Montréal, notamment dans les arrondissements de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, d'Ahuntsic-Cartierville et de Pierrefonds-Roxboro. Une situation sans précédent qui a surtout suscité l'inquiétude de beaucoup de citoyens et nécessité le déclenchement de mesures d'urgence dans plusieurs municipalités du Québec.

Parmi les secteurs les plus touchés de notre arrondissement, figurait en tête l'île Mercier, suivie d'autres endroits jugés critiques dont les rues Jean-Yves, Paquin, Barbeau et Saint-Martin, Roy, Vermont et Roussin et croissant Barabé.



Quelques faits saillants

Des centaines de maisons affectées.

Niveau de l'eau qui augmente constamment

Refoulements d'égout notés dans certains secteurs

Demande accrue et continue de palettes de sacs de sable

Problématique d'eau potable et d'eau courante

Afflux des appels de citoyens au 311

Stations de pompage en forte demande

Soutien psychologique sollicité par des résidents

Voie du pont vers l'île Mercier fermée.

Circulation en alternance.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE



La réplique à cette crue des eaux inédite, tant par son ampleur que par sa durée, ne s'est pas faite attendre. Les équipes de l'arrondissement, en étroite collaboration avec le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), ont été vite dépêchées sur le terrain.

Aperçu des ressources déployées

Déclenchement du plan de mesures d'urgence par la direction d'arrondissement et les élus

Conférences téléphoniques et échanges constants avec les responsables des mesures d'urgence de l'arrondissement et les services centraux (SIM, Sécurité civile, MRA, concertation des arrondissements, etc.)

Des toilettes chimiques et de l'eau potable livrées Ensachage et livraison de sacs de sable dans les zones touchées et à risque

Érection progressive de murets selon les besoins

Demande d'appui de la sécurité civile, des services d'arrondissement, des villes liées, et des services centraux pour faire face à la situation

Mise en place rapide d'un centre d'hébergement et de soutien pour sinistrés

Dispositif de prise en charge matérielle des sinistrés mis en branle en collaboration avec la Croix-Rouge et l'Office municipal d'habitation (couvertures thermiques, masques et gants, nourriture, articles de toilette et douches)

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Envoi d'avis aux citoyens et fiches d'informations sur les consignes de sécurité à respecter

Mises à jour constantes des canaux d'information de l'arrondissement (site Internet, médias sociaux, banque d'info 311)

Organisation et formation de résidents bénévoles
Visite des lieux touchés par les élus de l'arrondissement

Inventaire continu des besoins ponctuels et à venir et s'ajuster en conséquence
Ordre d'évacuation lancé dans les secteurs à risque

Révision et mesures d'apaisement de la circulation routière dans les zones touchées (ajout de signalisation, fermetures de rue)

Système de navette mis en place pour les citoyens qui veulent entrer ou sortir de l'île Mercier, avec numéro direct pour rejoindre les agents de Sécurité publique

Sécurisation des résidences de personnes âgées et à mobilité réduite.

Alimentation au diesel des stations de pompage à disposition

Rencontres régulières de coordination interne et répartition des tâches au fur et à mesure

Collaboration des villes en termes d'équipements et opérateurs
Relocalisation temporaire des sinistrés

Service spécial de collecte de déchets, débris et d'encombrants

Conteneurs à déchets installés à des endroits stratégiques

Réintégration progressive des résidences, en collaboration avec le SIM, la Sécurité civile, les Forces armées canadiennes, le *Rapid Relief Team* et de nombreux bénévoles

Vigie 24/24



ÉVALUATION

À la suite des diverses réponses apportées aux intempéries qui ont durement secoué plusieurs secteurs de l'arrondissement, il convient de les passer en revue afin d'en déterminer les bons coups à garder et les moins bons à améliorer, à transformer et ou à délaissier.

Les bons coups

Bonne connaissance du territoire, ce qui a facilité les opérations

Constante implication des employés dans le plan d'urgence

Remarquable réponse et collaboration des citoyens

Réaction rapide et appui efficace des organismes sollicités

Mise en place rapide du centre d'hébergement et de soutien aux personnes sinistrées

Proximité du centre d'accueil avec les résidences les plus touchées Livraison massive des sacs de sable sans incident signalé

Bonne couverture de presse

Bonne collaboration des villes en termes de prêts d'équipements et d'opérateurs a permis d'optimiser nos interventions

Bonne coordination des communications avec la sécurité civile et les services centraux

Les points à améliorer

Le plan de mesures d'urgence disponible n'était pas bien connu de tous les intervenants

Les demandes de livraison de sacs de sable n'ont pas toujours été bien planifiées

Manque de personnel disponible pour les inspections post-inondations

Maigre effectif et épuisement progressif des ressources compte tenu de l'ampleur des besoins et la durée des inondations

L'évacuation des sinistrés a posé des défis et occasionné par moments des couacs

RECOMMANDATIONS



- **Avant**

Recommandation # 1 : Disposer de sacs de sable déjà remplis et en quantité suffisante afin de gagner du temps et éviter les accidents lors de l'ensachage.

Recommandation # 2 : Multiplier les tests ponctuels sur les stations de pompage afin de s'assurer de leur bon fonctionnement en tout temps.

Recommandation # 4 : De concert avec la Sécurité publique (Logimu), effectuer des exercices ponctuels du plan interne de mesures d'urgence afin d'assurer une meilleure coordination des opérations.

Recommandation # 5 : Établir une procédure d'encadrement de bénévoles en cas de sinistres majeurs. Y associer les organismes partenaires de l'arrondissement.

RECOMMANDATIONS

- **Avant (suite)**

Recommandation # 6 : Trouver une entente ou une stratégie d'entraide concertée et connue de toutes les parties prenantes (arrondissements, organismes communautaires, Forces armées canadiennes, Sécurité publique, SIM, villes liées et services centraux compétents, etc.), laquelle identifie la liste des ressources matérielles et logistiques immédiatement mobilisables en cas de sinistre.

Recommandation # 7 : Confectionner un guide au citoyen de préparation aux inondations incluant la procédure de réintégration et le diffuser. Y inclure une trousse d'urgence de préparation aux inondations.

Recommandation # 8 : Surveiller les niveaux des cours d'eaux en procédant à des mesures constantes du débit à des endroits stratégiques de l'arrondissement.

Recommandation # 9 : Actualiser les équipements dédiés aux mesures d'urgence, les bonifier (achat de pompes, de sacs de sable, etc.)

Recommandation # 10 : Dresser en sus une liste de potentiels fournisseurs d'équipement et la mettre continuellement à jour.

Recommandation # 11 : S'assurer que le guide de procédures pour le paiement et l'ouverture de comptes fournisseurs est connu de toutes les personnes impliquées dans l'achat de produits, de sorte à gagner du temps.

RECOMMANDATIONS

- **Pendant**

Recommandation # 12 : Informer rapidement les citoyens de tout avis d'ébullition d'eau.

Recommandation # 13 : Prévoir l'ouverture d'une ligne-sinistre où seront dirigés tous les appels d'urgence en lien avec la crue. Préparer, au besoin, des messages d'accueil dans le système automatisé pour désengorger la ligne.

Recommandation# 14 : Améliorer l'accès aux requêtes du système GDC et accélérer le processus de traitement des demandes.

Recommandation# 15 : Multiplier les descentes des élus dans les zones les plus touchées pour rassurer les citoyens et prendre la mesure de la situation sur le terrain.

Recommandation # 16 : Identifier deux emplacements à proximité des zones à haut risque qui pourraient servir de centre d'accueil pour les sinistrés. Privilégier nos installations.

Recommandation # 17 : Prévoir des stationnements de proximité pour les intervenants.

Recommandation # 18 : S'assurer de la disponibilité de nos équipes en tout temps afin de faire face à toutes les situations, et ce sans interrompre la chaîne d'interventions déployée.

RECOMMANDATIONS

- **Après**

Recommandation # 19 : S'assurer que toutes les informations utiles provenant de l'arrondissement ou de ses partenaires sont immédiatement communiquées aux citoyens.

Recommandation # 20 : Vérifier l'état des routes dans les secteurs les plus à risque et informer rapidement les citoyens des circuits de circulation alternatifs

Recommandation # 21 : Faire connaître aux citoyens la procédure de demandes de réclamation à la suite de dommages matériels causés par un refoulement ou une infiltration d'eau. Rendre accessibles en ligne les formulaires pertinents.

Recommandation # 22 : Procéder à l'évaluation de la situation générale afin de bonifier le plan